

ÉCOLE DES MOUSSAILLONS-ET-DE-LA-TRAVERSÉE
SAINT-PHILIPPE, PROVINCE DE QUÉBEC
HUITIÈME (8^e) SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2023-2024

**PROCÈS-VERBAL de la huitième séance du conseil d'établissement de
l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée, tenue le 11 juin 2024**

**MEMBRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ABSENTS
Aucun**

1. Mot de bienvenue et présences

M. Gauvin souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres de leur présence.

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

M. Gauvin constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la séance à 18h00.

3. Questions du public

Aucune

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.E. 23-24-051 IL **EST PROPOSÉ PAR** Mme Geneviève Gagné d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par Monsieur Gauvin

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5. Procès-verbal de la réunion du 21 mai 2024 et suivis

C.E. 23-24-052 IL **EST PROPOSÉ PAR** Mme Marianne Charron d'adopter le procès-verbal du 21 mai 2024 tel que présenté par Monsieur Gauvin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Service de garde 2024-2025

6.1 Grille de tarification

En l'absence des paramètres budgétaires du MEQ, la grille de tarification est présentée même s'il est fort possible qu'il y ait des modifications à venir en août ou septembre au niveau de la tarification.

C.E. 23-24-053 IL **EST PROPOSÉ PAR** Mme Carole Potvin d'adopter la grille de tarification telle que présentée par Monsieur Deschamps et autorise ce dernier à procéder à l'ajustement tarifaire et à la facturation aux parents selon les paramètres budgétaires du MEQ à venir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Autres sujets

7.1 Correspondance

Aucune correspondance

7.2 Comité de parents

Pas de parents au comité

8. Bilan de la rencontre et de l'année

En 23-24, de belles rencontres ont eu lieu et ce fut efficace! Les membres du conseil d'établissement se sont exprimés de façon positive sur la façon dont se sont déroulées les séances du conseil d'établissement (respect des heures et des moments des rencontres, respect des autres, convivialité, atmosphère agréable). Les avis de convocation et les ordres du jour ont été remis dans les délais requis, les documents distribués selon les sujets amenés à l'ordre du jour ont été pertinents et précis, les échanges ont été respectueux et constructifs. Tous se sont sentis à l'aise de s'exprimer afin de faire valoir ses points de vue et opinions. Tout au long de l'année, la direction s'est assurée que les informations apportées étaient claires et bien comprises par tous.

M. Deschamps et M. Gauvin tiennent à remercier tous les membres du conseil d'établissement de leur implication pour l'année scolaire 2023-2024.

13. Levée de la séance

C.E. 23-24-054 IL **EST PROPOSÉ PAR** Daniel Diotte de lever l'assemblée à 18h20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jacques-Olivier Gauvin
Président du conseil d'établissement

Joël Deschamps
Directeur